

ANALYSE DES FONCTIONS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES DE DISPOSITIFS UTILISANT LA RECHERCHE COMME OUTIL DE FORMATION

**Le cas des formations étudiées dans le Réseau
« Recherche et Professionnalisation »**

Jean-Marie BARBIER*

Lise DEMAILLY**

Résumé. À partir d'une recherche collective sur les dispositifs de formation professionnelle qui utilisent la conduite d'une activité d'étude et/ou de recherche des formés comme outil de professionnalisation, les auteurs de l'article présentent une typologie de ces dispositifs basée sur la mise en relation de leur fonction dominante, de la principale demande à laquelle ils paraissent faire face, des caractéristiques essentielles du dispositif et de la place de la recherche dans le mode d'articulation action-formation-recherche. Sont ainsi distingués les dispositifs ayant une fonction dominante d'accès de professionnels à l'Université, de professionnalisation d'étudiants, de promotion de groupes professionnels.

Abstract. Starting from a collective research on vocational training systems which use the running of an activity of study and/or research by trainees as a professionalization tool, the authors of this article draw out a typology of these systems based on the linking of their dominant function, the main demand they seem to be faced with, their essential characteristics and the place of research in the linking pattern action-training-research. Systems having a dominant function of access of professionals to the University, of student professionalization, of promotion of professional groups are thus brought out.

LA PRODUCTION DE MÉTACOMPÉTENCES

Contemporaine du développement de l'utilisation des situations de travail à des fins de formation, dont elle est particulièrement proche (l'acte de travail ne devient probablement acte de formation que s'il s'accompagne d'une démarche intellectuelle comparable à certaines démarches de la recherche), l'utilisation de la recherche à des fins de professionnalisation l'est également d'un certain nombre d'autres évolutions affectant aujourd'hui la formation, qu'elle soit initiale ou continue : développement des fonctions intellectuelles d'accompagnement de

* Jean-Marie Barbier, CNAM, Centre de Recherche sur la Formation.

** Lise Demailly, IUFM Nord-Pas-de-Calais - Université de Lille.

la production de formation (ingénierie, conseil, réflexion didactique), intégration de la formation dans des dispositifs plus larges de transformation des identités professionnelles (notamment situations d'alternance donnant souvent lieu à activités d'écriture et de recherche), développement de partenariats entre acteurs de statut différent, gestion personnalisée de parcours d'évolution. La cohérence et la convergence de ces transformations sont même si fortes qu'elles conduisent à s'interroger sur le rapport qu'elles entretiennent plus globalement avec des mutations économiques et sociales plus profondes (1).

Dans ce contexte élargi, il est probable que les dispositifs utilisant la recherche comme outil de formation et de professionnalisation jouent une fonction commune : la production de ce qu'on appelle parfois aujourd'hui les « métacompétences ». La conduite par un formé d'une activité de recherche à partir d'une situation réelle comporte, en effet, obligatoirement, la production d'un inédit de représentation et de pensée qui influe sur le développement des **compétences de conduite de changement** touchant non seulement les actions mais également les acteurs concernés par ces actions.

Productrice de savoirs nouveaux dans des situations mobiles, l'activité de recherche contribue probablement à la **flexibilité identitaire** et à la **production continue de professionnalités** qui paraissent être exigées tant par les nouvelles formes de gestion des ressources humaines (appel aux polycompétences, aux compétences transversales, élargies, complexes, aux capacités d'évolution) que par les nouveaux modes d'organisation (fondés notamment sur l'intégration des fonctions).

Ce niveau d'analyse ne dispense pas toutefois d'une réflexion sur les situations concrètes dans lesquels de tels dispositifs, caractérisés donc par un recours délibéré à une activité de recherche du formé, sont mis en place. Ceux-ci correspondent, en effet, à des investissements de moyens spécifiques dont l'intelligibilité ne peut guère être assurée si on ne s'interroge pas sur les enjeux des acteurs qui les consentent, sur les situations dans lesquelles ils le font, sur les effets qu'ils en attendent. Analyse qui suppose à son tour un recueil d'informations sur les contextes d'émergence de tels dispositifs, sur leur promotion et sur leurs principales logiques de fonctionnement.

(1) Cf. les activités du Réseau « Mutations et formation » coordonné par les auteurs de cet article.

LE RÉSEAU « RECHERCHE ET PROFESSIONNALISATION »

Cette préoccupation a été précisément celle d'un réseau d'enseignants-chercheurs engagés à la fois dans la conduite et l'animation de dispositifs de formation professionnelle présentant ces caractéristiques et dans des activités de recherche relatives à ces dispositifs. Réuni au CNAM en 1990-1991 à l'initiative de la DRED (2) dans le cadre de l'Action de recherche en éducation, ce réseau avait pour mission à partir de son expérience propre d'analyser la place et le rôle de la recherche dans le mouvement de professionnalisation de l'enseignement supérieur. Il a réuni, en fait, sept équipes de recherche relevant de quatre champs professionnels :

- le champ de la formation des enseignants, avec l'expérience des Groupes de Formation par la Recherche (GFR) conduite et analysée par M. Altet et M. Fabre de l'Université de Caen et l'expérience de formation pré-professionnelle des enseignants conduite et analysée par N. Méchin, de l'Université de Grenoble I.

- le champ de la formation des formateurs, avec l'expérience du Diplôme d'Université de Formateurs des Régions Sud (DUFRES) conduite et analysée par R. Giorgi, P. Hébrard, F. Valat et l'Université de Montpellier III, l'expérience de formation de formateurs de branche professionnelle du CFFB-CNAM conduite et analysée par L. Volery et l'expérience du Diplôme Universitaire d'Étude des Pratiques Sociales et l'Université de Tours conduite et analysée par G. Lerbet.

- le champ de la formation des travailleurs sociaux, avec l'expérience de l'EPSI de Clermont-Ferrand, conduite et analysée par H. Drouard.

- le champ de la formation aux métiers de l'information et de la communication (INFOCOM), avec l'expérience conduite et analysée par L. Demailly et O. Chantraine à l'Université de Lille III.

À ces sept équipes s'est ajouté l'INRP (R. Bourdoncle) dans une fonction plus particulière de contribution à une approche conceptuelle et historique de la professionnalisation et de la professionnalité (3).

Chacun de ces dispositifs, caractérisés donc par l'introduction délibérée d'une activité de recherche du formé comme outil de formation et de professionnalisation a fait l'objet d'une monographie détaillant :

- les contextes d'émergence, les conditions de conception et de mise en place ;

(2) Direction de la Recherche et des Études Doctorales. Ministère de l'Éducation Nationale.

(3) Voir la rubrique « Autour des Mots ».

– les modes de fonctionnement et en particulier les types de recherche développés et la façon dont elles sont reliées au processus de formation ;

- leurs liens avec le monde économique, social et professionnel ;
- les modes d'évaluation et de validation de leurs résultats et effets ;
- les modèles théoriques et épistémologiques sous-jacents ;
- les modèles de l'homme auxquels ils se réfèrent et la prise en compte de la dimension déontologique et éthique dans la formation.

La comparaison des observations effectuées dans des champs professionnels différents a pu permettre de mettre à jour un certain nombre de caractéristiques communes de ces dispositifs.

On trouvera ailleurs quelques résultats détaillés de cette recherche (4). Cet article a simplement pour objectif de présenter une hypothèse de typologie des dispositifs étudiés sur la base de la mise à jour de leur fonction socioprofessionnelle dominante dans la situation où ils ont été mis en place. En effet à examiner globalement l'émergence, le fonctionnement et les effets des dispositifs étudiés, tout se passe comme si nous avons pu constater une cohérence forte entre les conditions de leur promotion et la fonction plus globale qu'ils paraissent jouer, et comme si cette cohérence affectait ou surdéterminait quelques-unes de leurs règles générales de fonctionnement. Cette typologie est donc basée sur la mise en rapport de leur fonction dominante supposée, de la principale demande à laquelle ils paraissent répondre, des caractéristiques essentielles du dispositif et du rôle de la recherche dans le mode d'articulation action-formation-recherche.

Cette typologie demande bien sûr à être reprise, approfondie et complétée, puisqu'elle est fondée sur un échantillon qui n'est pas représentatif de l'ensemble des filières supérieures professionnalisées existantes (5).

(4) *Recherche et Professionnalisation* : Rapport du réseau de recherche constitué à l'initiative de la DRED sur la place et les fonctions de la recherche dans les formations professionnelles supérieures. Coordination : J.-M. Barbier, P. Hébrard, juin 1992, 69 p. Diffusion : CRF - CNAM et Université de Montpellier. Mais aussi, dans le cadre de ce numéro : P. Hébrard : Initiation à la recherche sur les pratiques et formation professionnelle : quels dispositifs pour apprendre à penser sa pratique ? M. Altet, M. Fabre : l'Articulation formation-recherche : logiques et problématiques. R. Bourdoncle : Autour des mots.

(5) Manquent en effet notamment les NFI (Nouvelles Formations d'Ingénieurs), les DESS (Diplômes d'Études Supérieures Spécialisées) et les MST (Maîtrises Scientifiques et Techniques).

UNE FONCTION D'ACCÈS DE PROFESSIONNELS À L'UNIVERSITÉ

Nous avons pu ainsi repérer tout d'abord des dispositifs ayant apparemment pour fonction dominante l'accès de professionnels à l'Université. Ils permettent l'accès à des reconnaissances, des qualifications et des activités liées à l'enseignement supérieur à des personnes qui disposent déjà d'une expérience professionnelle et sociale, souvent réelle, mais n'ont pas eu l'occasion de la formaliser, de la « mettre en discours », et de la faire reconnaître socialement comme savoir ou de la faire certifier comme authentique. C'est ainsi que probablement il convient d'analyser des dispositifs tels que ceux du Diplôme Universitaire d'Étude des Pratiques Sociales de Tours ou du Diplôme Universitaire de Formateur des Régions Sud de Montpellier.

Les acteurs maître d'œuvre et responsables de ces dispositifs sont le plus souvent des praticiens ayant connu eux-mêmes une mobilité sociale importante par le savoir et ayant acquis une position universitaire suffisante pour leur permettre d'inscrire ce type de dispositif au sein de l'Université. Ils se considèrent fréquemment comme investis de la mission de faire reconnaître précisément d'autres modes d'acquisition du savoir que celle qu'opèrent les cursus scolaires traditionnels.

Le public auquel s'adressent ces dispositifs est un public de trajectoire sociale homologue, mais situé plutôt au début ou en cours d'ascension professionnelle. On peut parler de demande sociale individuelle dans laquelle rapport au savoir et projet de mobilité jouent un rôle essentiel.

Les espaces institutionnels qui constituent le support de ces dispositifs correspondent à des espaces créés au sein de l'Université, susceptibles de répondre à cette demande sociale : c'est la raison pour laquelle on trouve souvent engagés dans l'organisation de ce type de dispositifs des services de formation continue. Il s'agit en fait d'espaces permettant de cumuler les fonctions de délivrance de certifications (d'où la prise en compte de mécanismes de délivrance de diplômes) et de réponse à cette demande.

Les équipes d'animation de ces dispositifs sont des équipes mixtes (universitaires-professionnels), pilotées par des universitaires. Ces universitaires ont un profil particulier : souvent d'anciens praticiens, professionnels ou formateurs devenus enseignants-chercheurs à l'Université et dont les travaux portent souvent sur l'apprentissage, la formation, le

développement et la place qu'y prend la recherche. Les relations de travail privilégiées au sein du dispositif sont, d'une part, la relation stagiaire enseignant directeur de mémoire, d'autre part, les relations de compagnonnage entre stagiaires.

Sur le plan de l'articulation action-recherche-formation, on constate que la recherche est essentiellement utilisée par les praticiens comme outil de valorisation de l'expérience professionnelle et par les universitaires comme outil de contact avec le terrain. Pour les praticiens, c'est l'expérience qui entre sur le terrain de la recherche et non l'inverse : le discours universitaire donne de la valeur à la pratique. C'est le travail de formalisation de leur pratique qui est considéré comme formateur.

Les capacités dont la production est recherchée sont des capacités d'analyse des situations et des pratiques, de formulation d'interrogations, de prise de distance par rapport aux implications et un élargissement du champ de préoccupations.

Paradoxalement peut être, les effets de ces dispositifs peuvent être des effets de différenciation individuelle (par la promotion) et de dévalorisation de ce qui, dans la pratique, n'est pas légitimé par le discours.

UNE FONCTION DE PROFESSIONNALISATION D'ÉTUDIANTS

Nous avons également pu repérer une deuxième catégorie de dispositifs : ils ont apparemment pour fonction dominante de professionnaliser des étudiants formés (ou en cours de formation) dans une discipline et que l'institution a pour projet de confronter à un champ de pratiques. Ces dispositifs, dans ce but, se servent donc directement de la recherche comme outil de professionnalisation.

C'est ainsi que probablement nous pouvons analyser des dispositifs tels le dispositif de pré-professionnalisation de Grenoble I, Infocom Lille III et probablement les IUFM pour le secteur qui concerne la formation des professeurs de l'enseignement secondaire.

Les acteurs maîtres d'œuvre et responsables de ces dispositifs sont moins des personnalités se sentant investies d'une mission de reconnaissance par l'Université des savoirs produits par l'expérience, que des responsables d'institutions universitaires incités par les Pouvoirs Publics et par l'évolution de l'environnement social à faire évoluer la fonction tra-

ditionnelle de l'Université. Leur trajectoire les prédispose à s'investir dans ce type de mission (6).

Il s'agit donc cette fois d'espaces créés par l'Université, en vue de répondre à des fonctions sociales nouvelles. Le public auquel ils s'adressent est un public d'étudiants pour lesquels l'enjeu essentiel est un enjeu de socialisation et / ou de qualification professionnelle.

Ces dispositifs tendent à être animés par des équipes mixtes à pilotage universitaire, ils font appel à des professionnels expérimentés avec lesquels s'engage un processus de transaction de valorisation, universitaire pour les professionnels, professionnelle pour les universitaires. Ces derniers sont, eux, souvent engagés dans des travaux portant davantage sur les identités professionnelles, la construction de projet, la représentation de métiers ou l'ingénierie du champ professionnel considéré. La relation privilégiée est une relation triangulaire entre l'étudiant, le professionnel-tuteur d'accueil et l'enseignant formateur à l'Université. La compétence de l'enseignant formateur évolue d'un savoir formalisé sur le champ professionnel vers une compréhension du cheminement des étudiants à partir d'une confrontation de leurs projets aux réalités du terrain.

Sur le plan de l'articulation entre action, formation professionnelle et recherche, nous pouvons faire l'hypothèse que la recherche est, en fait, utilisée comme un moyen privilégié pour s'appropriier les réalités d'un terrain et inverser dans la formation le rapport académique théorie-pratique selon lequel la théorie est traditionnellement définie comme ce qui est transmis en formation et doit être appliqué dans la pratique. La recherche n'a pas pour but alors de produire des connaissances scientifiques nouvelles, mais de permettre une appropriation personnalisée du réel et une accoutumance à des exigences méthodologiques. Le moment de l'écriture, pour soi-même et pour les autres, est évidemment un moment privilégié de cette appropriation. Recherche et écriture s'inscrivent en fait dans une perspective de construction identitaire professionnelle fondée sur cette appropriation.

Les résultats attendus de ces dispositifs se situent dans la même logique : capacités d'autonomie intellectuelle et personnelle de l'étudiant, capacité à élaborer un projet, à le négocier, à s'auto-évaluer, construction de la nouvelle représentation du métier, identification professionnelle et sociale, construction de savoirs professionnels.

(6) Responsabilité administrative au sein de l'Université, passage par l'administration de mission, etc.

Les effets les plus manifestes sont des effets d'intégration professionnelle.

UNE FONCTION DE PROMOTION DE GROUPES PROFESSIONNELS

Nous avons pu repérer enfin des dispositifs ayant apparemment pour fonction dominante moins d'« universitariser » des individus que de conférer à un groupe professionnel la reconnaissance sociale qui s'attache à une formation universitaire, reconnaissance qu'il utilise dans ses stratégies et enjeux par rapport aux autres groupes professionnels et également dans les rapports salariaux.

Les dispositifs correspondant à cette troisième fonction sont l'EPSI de Clermont-Ferrand et peut être, le CFFB-CNAM et, dans le cadre des IUFM, la formation des professeurs d'écoles.

Les acteurs maîtres d'œuvre et responsables sont moins des acteurs internes à l'Université que les groupes professionnels demandeurs s'exprimant par le canal de leurs organisations (7) et utilisant dans la poursuite de leurs objectifs les réseaux préexistants dont ils disposent en université.

Les publics auxquels ils s'adressent sont des publics de formation professionnelle tantôt initiale, tantôt continue.

Le plus souvent, les institutions qui en sont le support ont un statut intermédiaire entre l'université et le monde professionnel : institut ou centre universitaire de formation professionnelle, école ayant passé convention avec l'Université.

Si les équipes d'animation restent toujours mixtes, cette fois le pilotage est soit professionnel, soit conjoint ce qui se traduit notamment par des stratégies de mobilisation d'universitaires par des professionnels (ou par une administration de tutelle représentant l'employeur), mais aussi par d'éventuels conflits ou rapports de force. On note également une aspiration individuelle ou collective chez les professionnels, à un

(7) Notons par exemple le rôle de l'ex FEN (Fédération de l'Éducation Nationale) dans la décision d'« universitariser » la formation des instituteurs ou le rôle d'organisations professionnelles de travailleurs sociaux dans des orientations de même type.

statut de formateur-chercheur, travaillant donc avec des enseignants-chercheurs et disposant des avantages matériels et symboliques prêtés au statut de chercheur.

C'est probablement dans ce genre de situation que les moyens institutionnels mis en place sont les plus formels : bulletins, revues, journaux, contrats, partenariats, associations, etc.

Sur le plan de la logique d'articulation entre action-formation et recherche, on note que la recherche est d'abord utilisée comme un **outil de production d'une capacité d'adaptation et de renouvellement des pratiques des professionnels par rapport au changement des situations auxquelles ils doivent faire face, ainsi qu'une capacité à formaliser celles-ci**. C'est ce qui explique probablement la place donnée dans ces dispositifs à l'ingénierie et à la recherche-action. Les effets de ce type de dispositifs concernent la **transformation de la culture collective du groupe**.

EN CONCLUSION

Au total, nous pouvons représenter l'ensemble de ces observations et analyses sous la forme d'un tableau de synthèse (voir en fin d'article).

Ce mode de représentation présente l'avantage, comme nous l'avons dit, de faire sentir la cohérence profonde pouvant exister entre les enjeux d'un dispositif, son fonctionnement, ses effets, ses rôles d'acteurs.

Par ses limites mêmes, il invite toutefois à se poser, notamment, deux types de questions, de caractère théorique et méthodologique :

– pour comprendre un dispositif de formation, qui se présente donc comme une transformation de capacités et de dispositions, ne convient-il pas de **s'interroger sur la dynamique de changement dans laquelle se trouvent déjà situés les acteurs qui jouent apparemment un rôle dominant dans le recours à ce dispositif**. Dans le cas particulier, ne conviendrait-il pas de travailler de façon plus précise les dynamiques dans lesquelles se trouvent d'ores et déjà engagés les publics (1^{er} type), les institutions (2^e type) ou les professions (3^e type) concernés ;

– complémentairement, si dans un dispositif de formation on peut souvent identifier une **fonction socio-professionnelle dominante** qui favorise l'intelligibilité de ses formes apparentes, ne convient-il pas d'**étudier parallèlement les autres fonctions** qu'il remplit dans le même

temps, notamment pour les autres acteurs impliqués dans ces dispositifs (8), pour leurs logiques ou leurs stratégies, et pour les transactions qui, de fait, s'opèrent entre eux et entre elles. Autrement dit, ne convient-il pas, quand on étudie les fonctions d'un dispositif, pour compléter l'hypothèse d'une fonction socioprofessionnelle dominante, de faire l'hypothèse d'une polyfonctionnalité d'autant plus probable que l'on trouve dans des dispositifs complexes, articulant plusieurs champs de pratiques, et notamment la formation, la recherche et l'action ?

(8) Le fonctionnement des marchés du travail et les processus globaux de gestion de la main-d'œuvre sont nécessaires à l'analyse de la demande individuelle de formation traitée par le type I, par exemple.

Tableau de synthèse

Hypothèse sur la fonction dominante du dispositif	Faire accéder à l'Université des individus disposant déjà d'une expérience professionnelle.	Professionnaliser des étudiants ou des filières académiques existantes.	Promouvoir le statut d'un groupe professionnel en « universitaire-santé » sa formation.
Demande sociale dominante	Individus	Pouvoirs publics	Profession
Acteurs maîtres d'œuvre et responsables	Praticiens ayant connu une mobilité sociale importante et acquis une position universitaire.	Responsables universitaires investis dans l'évolution de la fonction traditionnelle de l'Université.	Professionnels engagés dans la promotion de la profession.
Dispositif proprement dit : - institution support - animation du dispositif	Espaces créés au sein de l'Université. Équipe mixte à pilotage universitaire (professionnels entrant dans l'Université).	Espaces créés par l'Université. Équipe mixte à pilotage universitaire (mobilisation de professionnels par l'Université).	Espaces en partenariat avec l'Université. Équipe mixte à pilotage professionnel ou conjoint (mobilisation d'universitaires par la profession).
Effets	Différenciation individuelle.	Intégration professionnelle.	Transformation de la culture collective du groupe.
Fonction de la recherche dans la logique d'articulation action-formation-recherche	La recherche est d'abord utilisée comme outil de valorisation de l'expérience professionnelle.	La recherche est d'abord utilisée comme outil d'appropriation des réalités d'un terrain.	La recherche est d'abord utilisée pour produire une capacité d'adaptation et de renouvellement des pratiques.
Exemples de dispositifs étudiés	DUEPS Tours DUFRS Montpellier	Grenoble I INFOCOM Lille III	EPSE Clermont-Ferrand CFFB-CNAM.
Exemple d'autres dispositifs relevant probablement de la même catégorie	Filières diplômantes des services de formation continue des Universités, nouvelles formations d'ingénieurs.	Magistères, DESS (publics de formation initiale), IUT secondaires, IUFM (enseignement secondaire).	Formation de travailleurs sociaux, IUT tertiaires, IUFM (professeurs d'école).